



MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT



APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

(Services de consultant - Sélection de firmes)

AMI N° : 21-2026/CS/CNT/HISWACA

Pays : Gabon.

Projet : Projet Régional d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique Centrale Série de Projet 2 (HISWACA - SOP2).

Numéro de Prêt : N° 9661-GA / ID : P180085.

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un Bureau de Contrôle Technique (BCT) pour les travaux de construction du siège de l'INSTAT GABON.

Référence STEP : GA-CN TIPPEE-425016-CS-QCBS.

Le Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de Lutte Contre la vie Chère a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistique en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO/ HISWACA en anglais) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent le Recrutement d'un Bureau de Contrôle Technique (BCT) pour les travaux de construction du siège de l'INSTAT GABON.

Les Termes de Référence (TdRs) sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

La Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CNTIPPEE) invite dès à présent les firmes de Consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services.

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères d'élaboration d'une liste restreinte sont les suivants :

- Expérience générale : Avoir au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du contrôle technique des bâtiments, des travaux publics, et travaux de génie civil divers ;
- Expérience spécifique : Avoir au moins réalisé ou en cours de réalisation, trois (3) missions similaires de 2020 à 2025 ;

Les expériences doivent être justifiées par les Attestations de bonne fin des missions ou tout autre document attestant l'effectivité et l'exécution de la commande.

Les Experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte comprendra au minimum cinq (5) et au maximal huit (8) firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, version courante (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau 9h00 à 17h00.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste ou par courriel) au plus tard le **16 mars 2026 à 10h00** (heure locale du Gabon).

Agence d'exécution : CNTIPPEE.

À l'attention de : le Secrétaire Permanent ;

Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117, BP. 22, Libreville, Gabon.

Téléphone : +241 77910071.

Courriels : (tippeegabon@cntippee.org), copie à (m.bouazzi@cntippee.org).